



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de FNE Yvelines du 12 avril 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association FNE Yvelines s'est déroulé le 12/04/2018 à partir de 15h au siège de FNE Ile-de-France, rue du Dessous-des-Berges à Paris.

### Etaient présents :

Catherine Giobellina, Michel Contet, Bernard Destombes, Jean-Claude Parisot, Marc Rémond, Jacques Perdereau, Olivier Nillus (AVL3C)

### Excusés :

Marc Rémond

Les associations Bien Vivre à Saulx-Marchais et l'Union pour la boucle de Moisson n'ont pas envoyé de représentants à cette assemblée.

### **1. Préliminaires**

L'assemblée souhaite un prompt rétablissement à Marc qui n'a pas pu participer à la réunion. Bernard est désigné comme rapporteur.

### **2. Rapport moral**

Le président a transmis le rapport moral afin qu'il soit lu en séance ; il est joint au présent compte-rendu.

### **3. Rapport financier**

Michel présente le rapport financier qui fait apparaître un résultat positif de 116,69€ pour l'année 2017 ce qui conduit à un solde positif de 362,69€ au 31/12/2017.

A noter que le coût de l'assurance de l'association à la MACIF devrait diminuer l'année prochaine.

Les associations ayant réglé leur cotisation pour l'année 2017 et donc membres de FNE78 sont les suivantes :

- CADEB,
- JADE,
- Sauvons les Yvelines,
- UAPNR,
- ADIV-Environnement,
- Bien Vivre à Saulx-Marchais,
- Union pour la Boucle de Moisson,
- AVL3C.

#### **France Nature Environnement Yvelines**

Fédération des associations yvelinoises de protection de la nature et de l'environnement

Siège social : 52, Rue des Essarts, 78490 Les Mesnuls / Tél. 06 16 47 45 02

fne.yvelines@gmail.com

fneyvelines.over-blog.com

 [twitter.com/fneyvelines](https://twitter.com/fneyvelines)

#### 4. Approbation des rapports (moral et financier)

Les deux rapports sont approuvés par l'ensemble des personnes présentes.

#### 5. Organisation de FNE78

Jean-Claude Parisot a annoncé sa décision de quitter le conseil d'administration de FNE78. Il propose Patrick Bayeux pour le remplacer au poste de secrétaire-adjoint.

Cette proposition est acceptée par l'ensemble des personnes présentes.

Suite à cette modification, le CA de FNE Yvelines a la composition suivante :

- Président : Marc Rémond (SLY),
- Vice-Présidente : Catherine Giobellina (UAPNR),
- Vice-Président : Jacques Perdereau (CADEB),
- Secrétaire : Bernard Destombes (ADIV-Environnement),
- Secrétaire-adjoint : Patrick Bayeux (CADEB),
- Trésorier : Michel Contet (JADE).

Au cours de l'année 2017, le CA de l'association s'est réuni 3 fois aux dates suivantes :

- 19/01/2017
- 04/05/2017
- 05/10/2017

Le rôle de FNE78 doit être le suivant :

- Etre l'interlocuteur privilégié auprès des représentants de l'administration,
- Suivre les grands projets ou les thèmes généraux qui dépassent les territoires des associations locales,
- Apporter un soutien aux associations en particulier en les mettant en relation avec les administrations ou responsables départementaux.

Par ailleurs, le principe suivant est adopté : en cas d'une demande de soutien d'une association membre dans le cadre d'une action en justice, FNE78 pourra uniquement apporter un soutien moral (et non financier) à l'association en question.

#### 6. Actions menées par FNE78 en 2017

Au cours de l'année 2017, FNE78 a rencontré plusieurs acteurs du département pour se présenter, discuter des projets et problématiques en cours ; chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu validé. Ont été rencontrés :

- Le Préfet des Yvelines (12/06/2018),
- Le GIP compensation du département (12/06/2018),
- La Directrice des services de l'environnement du département (04/09/2018),
- Le Directeur de la DRIEE (avec AVL3C) pour un projet de cimenterie (22/11/2018),
- La DRIEE avec le SPI Vallée de Seine (07/12/2018).

Parmi les autres actions de FNE78, on peut citer :

- Soutien du recours contre l'occupation d'une parcelle à Maule,
- Dépôts dans le cadre de l'enquête publique et de l'enquête publique complémentaire relatives à la mise en compatibilité du PLU de Poissy (PSG).
- Réunion d'information pour présenter le projet de remplacement des lignes souterraines 63000 volts entre le Pecq et Rueil-Malmaison.
- Suivi du projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN)
- Suivi du projet du port de Limay
- Suivi du PCAET des Yvelines

## 7. Actions prévues en 2018

- Suivre le GIP compensation créé par le département
- Envoyer des courriers pour rencontrer les sous-préfets, les députés et avec le nouveau préfet des Yvelines (Jean-Jacques Brot)
- Participation au SPI Vallée de Seine (participation du CADEB au nom de FNE78)
- Organisation d'une visite du SIAAP
- Prévoir des présentations pour les associations adhérentes (exemple : la démarche ERC)

## 8. Adhésions d'associations à FNE78

Catherine va demander à Jean-Pierre Grenier, président de Bien Vivre à Vernouillet s'il veut que son association adhère à FNE78.

A noter que le CADEB et l'UAPNR continuent d'adhérer à FNE IdF car ils comportent des associations sur deux départements. Ils bénéficient également ainsi d'un droit de vote au CA de FNE IdF.

Il est rappelé qu'il faut toujours se présenter comme FNE Yvelines au cours des diverses réunions auquel on participe.

## 9. Communication de l'association

Un site internet visible et actif est nécessaire pour se faire connaître, mettre en ligne les CR des réunions avec les autorités ou organismes (préfets, DRIEE, services départementaux, etc.)

Bernard essaie de constituer un site en utilisant Wordpress.

## 10. Agrément départemental au titre de l'environnement

L'agrément ne pourra être obtenu qu'à l'issue de 3 ans révolus d'existence de l'association créée le 29/06/2016.

Bernard va néanmoins commencer à constituer le dossier qui sera plus facile à mettre à jour au fur et à mesure de l'année à venir.

L'AG se termine à 17h00.

## Annexe 1 : Rapport moral

### FNE-YVELINES

#### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

#### RAPPORT MORAL

Bonjour,

#### Remerciements aux présents

Le rapport moral est un exercice toujours un peu difficile ! Partant de l'angoisse de la page blanche à remplir et des sentiments personnels qui ne doivent pas trahir le groupe.

Je tiens à remercier chaleureusement celles et ceux qui constituent le Conseil d'Administration de notre « jeune » association, qui nous ont permis d'exister presque immédiatement dès sa création. Je cherche la formule qui exprimerait le mieux la relation interne dans notre CA, allant du compagnon de route, au camarade et pour terminer celui qui me semble la plus adaptée ... « Merci à mes amis de FNE Yvelines ». Vous avez apporté, d'emblée, votre savoir-faire et votre bonne volonté à cette structure pas forcément simple à insérer dans l'enchevêtrement du mouvement associatif environnemental. Ce dernier n'ayant d'égal à mes yeux en termes d'organisation, pour rester correct à son égard, que celle de l'Administration territoriale. Tout n'est pas encore tout à fait comme il serait souhaitable, mais heureusement car sinon que nous resterait-il à faire ? C'est avec le permanent souci de ne pas bousculer les structures et surtout de les respecter, à travers leurs responsables, que nous avons approché celles qui étaient susceptibles de nous rejoindre et pour le moins de rester en contact avec elles. Avec plus ou moins de succès....mais on a essayé ; et quand cela n'a pas marché on réessaiera !! Nous continuerons car il n'est plus nécessaire de prouver que « L'Union fait la force » et que l'on est également plus efficace quand les acteurs du terrain partagent leurs expériences et leurs ressources. Et en premier lieu, pour rester modestes, les ressources humaines tellement riches, diverses et complémentaires de nos associations, collectifs, regroupements divers..... !!!

Après avoir défini en 2016 nos axes de travail nous leur avons donné de la consistance en réalisant pour chacun des dossiers qui les constituaient une fiche technique basée sur le principe « de quoi s'agit-il ?, état du projet ou ce que nous en savons !, notre position et nos questionnements ! ». Il s'avère que ce type de documents a largement contribué à faire le point, pour nous déjà, en forçant à la concision et à afficher vis-à-vis de nos interlocuteurs une approche organisée ! Nous nous sommes rendus compte que sur certains dossiers nos vis-à-vis de l'administration ont appris des choses ! Je ne prétends pas qu'ils en feront ce que nous souhaiterions, mais au moins nous avons fait une partie de notre travail.

L'an dernier je vous avais fait part que notre principale préoccupation devait être d'intégrer les commissions et groupes de travail mis en place par l'administration, les collectivités locales et les maîtres d'œuvre des grands projets. Là où nous étions déjà par nos collectifs et par FNE-IDF, nous y sommes toujours, mais nous n'avons guère progressé sur ce point. Laissons du temps ... au temps. De plus notre requête **ne peut pas encore être prise en compte notamment par l'administration** par le fait que nous ne sommes pas encore agréés ; et l'un des objectifs pour 2019 est de pouvoir présenter un dossier de demande d'agrément à l'issue de notre l'Assemblée Générale 2019.

#### France Nature Environnement Yvelines

Fédération des associations yvelinoises de protection de la nature et de l'environnement  
Siège social : 52, Rue des Essarts, 78490 Les Mesnuls / Tél. 06 16 47 45 02  
fne.yvelines@gmail.com      fneyvelines.over-blog.com       twitter.com/fneyvelines

Je renouvelle mon souhait pour la suite. Nous ne pouvons pas être partout et sur tous les dossiers, mais là où nous sommes déjà et là où nous serons nouvellement, soyons force de conviction et de proposition, en citoyens responsables et conscients que le mieux est parfois l'ennemi du bien. Continuons donc à aborder chaque projet objectivement, en s'y opposant avec détermination si nécessaire mais avec le souci de le comprendre et de l'améliorer autant que faire se peut.

Et même si la période des vœux de « Nouvel An » est close, souhaitons-nous bon courage, constance, calme et réussite dans notre engagement.

Longue vie à FNE-YVELINES.

Je vous remercie de votre attention.

## **Annexe : Activités des membres de FNE78**

### **Dossiers suivis par SLY**

#### **Eau :**

Participation aux travaux sur les inondations au niveau régional et organisation de colloques sur le thème pour les autorités militaires et civiles franciliennes

#### **Mobilités des biens et des personnes :**

Veille active sur le projet de Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre dont les réalisations sur la RD 30, la RN 10 et la RN 154.

#### **Les grands projets et l'environnement:**

Procès et démarches pour contrer la consommation d'espaces agricoles à des fins non conformes aux plans et directives d'aménagement des territoires. Particulièrement en Yvelines mais avec une portée régionale et probablement nationale.

Participation à l'élaboration des avis de FNE-IDF sur tous les grands projets franciliens notamment en 2016 :

- le plateau de Saclay,
- la candidature de l'Île de France pour les JO de 2024.

#### **Participation aux commissions**

Participation aux réunions relatives à la prévention et la gestion des risques inondations au niveau régional et dans les Territoires à Risques Inondations franciliens (TRI).

## Dossiers suivis par JADE

### Eau :

Participation à un comité "Prévention des crues" à la Mairie de Maule pour que le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) soit mis en place.

### Mobilités des biens et des personnes :

Participation à tous les ateliers et réunions concernant la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN).

### Les grands projets et l'environnement:

- Participation (représentant également FNE IdF) aux réunions publiques et ateliers organisés par HORAPA pour l'extension de la zone portuaire de Limay.
- Suivi du projet d'usine de méthanisation à Thoiry
- Procès contre des propriétaires qui ne respectent pas le PLU et viabilisent des zones de culture. Procès gagné, mais appel en cours.

## Dossiers suivis par UAPNR

### Eau :

- Organisation d'une réunion publique « retour d'expériences sur les inondations du bassin de l'Yvette » avec le SIAHVVY et le PNR
- dépôt d'un référé expertise pour déterminer l'origine de la pollution chronique du Rhodon (autres parties : PNR, AAVRE, Milon-la-Chapelle)
- Participation à la commission « avis », au comité de pilotage « Zones Humides » et au PAPI de la CLE Orge/Yvette

### Mobilités des biens et des personnes :

- Recours en annulation contre le décret déclarant d'utilité publique la ligne 18 du GPE avec les associations du plateau de Saclay, ENE et FNE IdF
- Participation à l'organisation des assises de la mobilité du plateau de Saclay
- Recours contre la phase 1 du projet RATP en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et participation à l'enquête publique environnementale sur la phase 2

### Les grands projets et l'environnement:

- Participation aux réunions de concertation de l'EPAPS (3 communes du Parc sont incluses dans l'OIN Paris-Saclay)
- Signature d'un accord Alliance Associative (collectif de riverains de l'aérodrome de Toussus-le-Noble) avec les usagers de la plateforme
- Participation aux travaux de la convergence associative pour la réduction des nuisances aériennes en Ile-de-France. Le Sud du Parc est concerné par les atterrissages d'Orly à basse altitude
- mobilisation contre le projet de centre commercial LECLERC à Châteaufort. Recours en CNAC gagné. Dépôt d'un second recours contre un nouveau PC

Rencontres avec les nouveaux députés (ligne 18 du GPE, loi ALUR...)

### Participation aux commissions

Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble

Commission locale de l'eau Orge/Yvette



## **Dossiers suivis par le CADEB**

### **Eau (avec Seine Vivante) :**

- Protection contre les inondations : digue de Montesson (avec création d'une zone humide en compensation)
- Digue de Croissy (avec création d'un cheminement piétons vélos)

### **Mobilité des biens et des personnes :**

- Passerelle piétons-vélos à Nanterre
- LNPN
- Refonte de l'offre sur le RER A et la L3
- Contrat Trame verte et bleue du corridor écologique de l'Ouest parisien, avec Espaces et Vertemaligne (dossier soutenu par le Conseil Régional d'Île-de-France, la Fondation de France et la DRIEE)

### **Les grands projets et l'environnement**

- Demande du statut de protection pour la forêt de Saint-Germain- Projet PMSO- L'offre de compensation écologique proposée par le département
- Opposition au projet d'échangeur dans la Boucle de Montesson
- Maintien de l'activité maraîchère de la plaine de Montesson avec PA78

### **Participation aux commissions**

- Comité de pilotage de Port Seine Métropole Ouest
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, «formation publicité »
- Commission consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Chavenay
- Commission de suivi du site de Seine Aval à Achères.

## Dossiers suivis par ADIV-Environnement

### Mobilité des biens et des personnes

- projet de construction d'un TCSP entre Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine : demande pour un TCSP complet

### Les grands projets et l'environnement

- Projet de déviation de la RD154 (DUP en avril 2005)
- Projet de construction d'une marina (450 logement) en zone N en bordure de Seine

### Participation aux commissions

- SPI Vallée de Seine (Prévention pollutions industrielles)